



TARIFS

B Automatique

SPECIAL PMR

*ECOLE DE CONDUITE DE LA
CÔTE*



Dataadock

**22, grande rue
21700 Nuits St Georges
03 80 611 751**

www.autoecole-delacote.fr

***Ecole de Conduite
Labelisée par le Ministère de l'Intérieur.
Siret N°3841767490***



M DONZEL THIERRY

Ecole de conduite de la cote

TARIFS BA



NIVEAU DE SATISFACTION

Sur la base de **20 avis clients**

Obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise
ECOLE DE CONDUITE DE LA CÔTE en date du
17 juin 2019

91%

> **LA SATISFACTION** DE NOS CLIENTS EST
NOTRE PLUS BELLE PREUVE D'EFFICACITÉ.

Opinion
★★★★system

Opinion System est un organisme indépendant de sondage et d'opinion spécialisé dans les avis clients. Les données recueillies font l'objet d'un contrôle strict afin de délivrer une information objective, fiable et transparente.

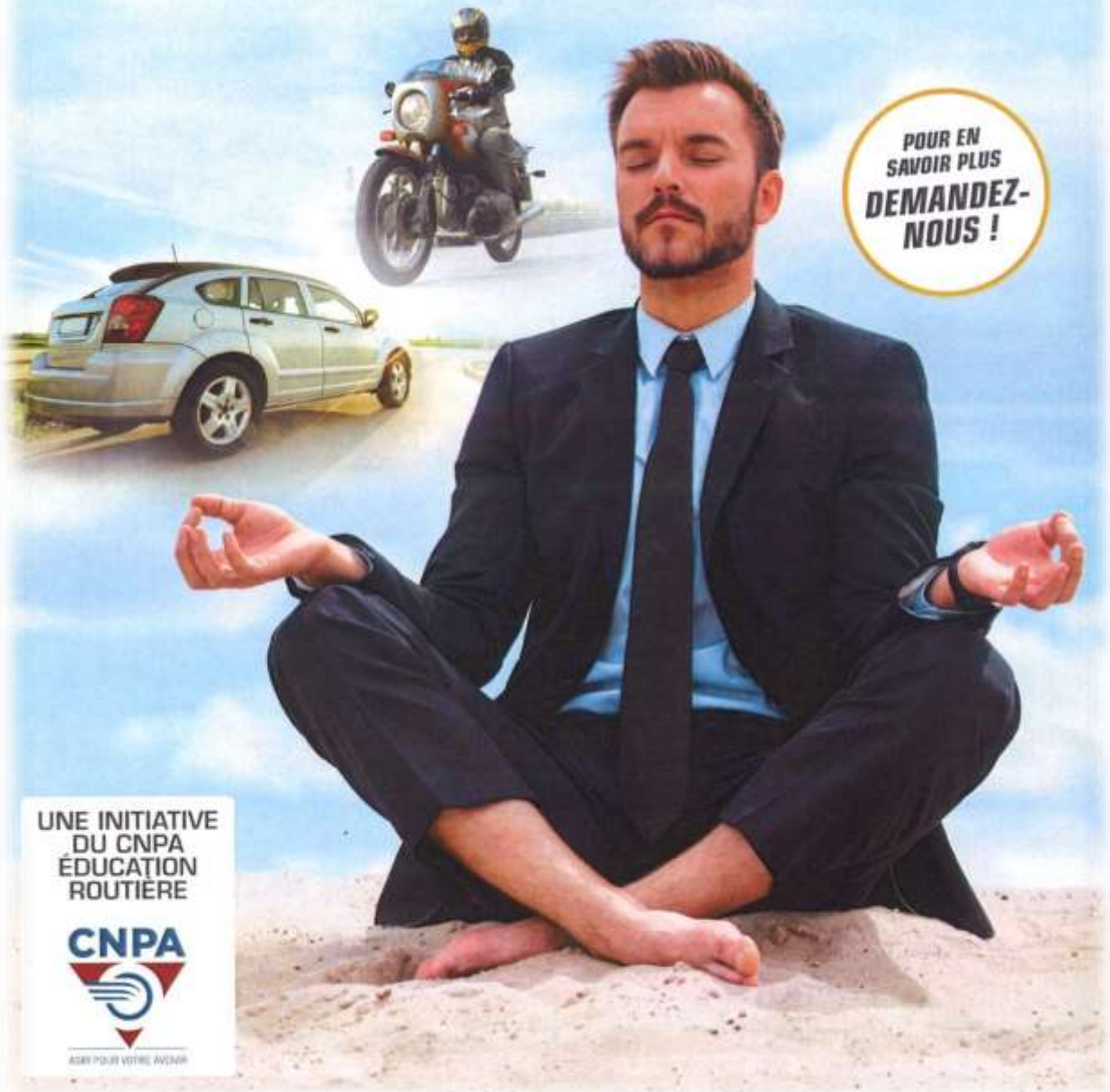
Pour plus d'informations retrouvez nous sur : www.opinionsystem.fr



PERMIS DE CONDUIRE

**SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ET RESTEZ ZEN !**

VOTRE AUTO-ÉCOLE S'OCCUPE DE TOUT



**POUR EN
SAVOIR PLUS
DEMANDEZ-
NOUS !**

UNE INITIATIVE
DU CNPA
ÉDUCATION
ROUTIÈRE



AGIR POUR VOTRE Avenir



*En 2026, l'école de conduite de la côte fête ses 40 ans.
L'expérience acquise durant ces années, nous la mettons à votre service
en vous proposant une formation complète et adaptée à chacun.
L'équipe pédagogique, composée de 2 moniteurs diplômés d'état
sauront répondre à vos questions 6 jours sur 7.*



Labélisée par la Chambre de Commerce et d'industrie de Côte d'Or depuis le 17 mars 2015, ce Label vous garantit la qualité et le sérieux de cette Ecole de Conduite.



En 2011 l'école de conduite de la côte a innové

NOUVEAUX LOCAUX

NOUVEAU LOOK





Depuis 2010, l'école de conduite de la côte propose une formation au permis de conduire sur véhicule automatique pour les PMR.

Son objectif : La conduite pour tous



Ce véhicule, équipé de commandes spécifiques, permet la formation au permis de conduire pour les personnes à mobilité réduite.

Révolution pédagogique

2015 a été l'année de l'arrivée du nouveau système pédagogique « EUREKA ».



Cet outil informatique très ludique permet à l'élève de suivre une formation beaucoup plus complète grâce à une base de données d'images et de vidéos en complément des explications du moniteur.

Le suivi étant informatisé, il est possible de recevoir après chaque leçon le compte rendu du moniteur ainsi qu'un détail des objectifs travaillés.

Horaires d'ouverture

Le lundi de 15h00 à 19h00.

Du mardi au vendredi de 10h30 à 12h00
et de 15h00 à 19h00

Le samedi de 9h à 12h.

De janvier à décembre et sans fermeture pendant les vacances scolaires.

Possibilité de prise à domicile, au lycée ou sur votre lieu de travail. (Voir conditions au secrétariat)



Théorie

L'école de conduite de la côte dispose des dernières technologies concernant l'épreuve théorique générale. (Code)

- Nouveaux DVD incluant les nouveaux thèmes demandés à l'examen comme par exemple l'éco-conduite.
- Nouveaux boîtiers électroniques avec une carte à puce individuelle à chaque élève permettant un suivi régulier avec une connaissance de sa progression à tout moment.



*Le code chez vous
en un seul clic
pour seulement 60€ ttc*

Préparez-vous au code de la route à domicile et à votre rythme grâce au module KOPILOTE par internet.



Les plus de ce service

- Progressez à votre rythme
- Possibilité de poser des questions aux moniteurs par mail
- Possibilité de travailler un thème bien précis

Plus de renseignements au secrétariat

Déroulement de la formation

La formation au permis de conduire se déroule en 2 étapes indissociables.

L'enseignement théorique et l'enseignement pratique.

Bien au-delà du code de la route (règles de circulation, règles de priorité),

Vous vous initiez aux comportements de sécurité par l'étude :

Du véhicule et de ses principaux organes.

Du comportement du conducteur.

Des autres usagers avec qui vous devrez partager la route.

Des domaines spécifiques, conduite de nuit, intempéries, la conduite économique, le véhicule, l'environnement.



PROGRAMME DE FORMATION

ARRETE :

Arrêté du 14 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2009 relatif à l'apprentissage de la conduite des véhicules à moteur de la catégorie B dans un établissement d'enseignement agréé.

OBJECTIFS :

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route en suivant le programme de formation REMC de la catégorie B et la matrice GDE.

- Une acquisition, progressive et étalée dans le temps, des compétences indispensables à la conduite sûre et responsable d'un véhicule de la catégorie B dans des situations de circulation les plus variées possibles.

La formation doit être adaptée aux besoins spécifiques de chaque conducteur.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Être âgé de 16 ans minimum (sans limite d'âge) pour déposer le document FACSIMILE en enregistrement sur le site A.N.T.S. afin de commencer la formation.
- Être titulaire de L'ASSR 2 ou de l'ASR pour les personnes âgées de moins de 21 ans.
- Être âgé de 16 ans minimum (sans limite d'âge) pour passer l'E.T. G (Épreuve Théorique Générale du code de la route).
- Être âgé de 17 ans minimum pour passer les épreuves pratiques de la conduite de la catégorie B.

LES INTERVENANTS :

- Etablissement de formation labellisée disposant d'un agrément en cours de validité.
- Une secrétaire à l'accueil pour les démarches administratives.
- Un enseignant diplômé (B.E.P.E.C.A.S.E.R ou TITRE PRO) titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie B, en cours de validité.
- Responsable M DONZEL THIERRY gérant de l'établissement de conduite.

DUREE DE LA FORMATION :

• Première partie :

Formation initiale de type théorique (code). La durée du forfait dans l'établissement de 6 mois.

• Deuxième partie :

Formation initiale de type pratique qui durera 20H minimum 13H minimum en boîte automatique.

La durée sera aussi déterminée par l'évaluation de départ avant la signature du contrat.

EVALUATION DE DEPART :

Une évaluation de départ est obligatoire (Arrêté du 05 mars 1991 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière).

PROGRAMME :

- Une formation théorique de préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code en salle ou à distance.

• Séquence 1 :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

• Séquence 2 :

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

• Séquence 3 :

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

• Séquence 4 :

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Voir programme détaillé en page 2.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Moyens pédagogie :

Méthodes et techniques adaptées aux mineurs et majeurs.

Outils pédagogiques et réglementaires (fiche de progression numérique, livret d'apprentissage numérique, livre de code...).

- Moyens techniques partie théorique :

Salle chauffée et climatisée avec tables et chaises.

Des supports pour prendre des notes.

Cours reprenant les thèmes du code avec explications et schémas supplémentaires par un enseignant à la demande de l'élève.

Documentation professionnelle.

- **Moyens techniques partie pratique :**

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

Véhicules à double commande de la catégorie BA assurés, entretenus et mis à disposition.

EFFECTIFS EN CONDUITE :

1 élève par véhicule.

HORAIRES ET JOURS :

A fixer avec l'établissement de formation.

LIEU DE LA FORMATION :

Le début et la fin de la formation se fera à l'établissement.

Un autre lieu de début et de fin peut être défini après accord avec l'établissement de formation.

DIPLOME VISE :

Catégorie BA du permis de conduire.

EXAMEN :

- L'épreuve théorique générale (E.T.G).
- L'épreuve pratique de conduite.

Présentation aux examens:

Les convocations aux examens théoriques et pratiques dépendent du niveau de préparation atteint par chaque élève.

Elles sont décidées conjointement (élèves et enseignants).

Tout échec diminue le nombre de places disponibles et encombre le système.

Les dates des convocations aux divers examens vous seront communiquées en temps utile par le secrétariat.

Nouvelles présentations :

Après un ajournement n'attendez pas pour reprendre votre formation.

Un échec est toujours la conséquence de lacunes sur des points déterminés.

Ne tardez pas à contacter votre moniteur, il saura vous conseiller.

La théorie (CODE).

L'enseignement théorique se pratique à l'aide des derniers cris de la technologie.

Le **DVD interactif** propose au candidat des tests code et des cours identiques à l'examen du permis de conduire.



TARIF FORMATION BA PMR 20h DE CONDUITE

Frais d'inscription + Assurance
Fournitures pédagogiques
Forfait code illimité (jusqu'à obtention)
20h de conduite
1 E Vérifs en ligne
1 Accompagnement à l'examen pratique

1858.00 €

Évaluation de départ : 62€00

A effectuer à votre inscription, pour déterminer le volume prévisionnel de votre formation

Pour le financement de votre formation : 2 solutions possibles chez nous

Le 3 fois sans frais

Le permis à 1 euros par jour. (Démarches réalisé par l'auto-école)

Des aides sont possibles dans certains cas : N'hésitez pas à nous demander des informations.

Votre auto-école est agréée pour les financements

Leçon de Conduite au-delà des 20h00 de Conduite 62€ l'heure
Taxe ETG 30€ a réglé le jour de l'examen (La Poste)
Accompagnement Examen Pratique 62€



Ce tarif vous est donné à titre indicatif pour une formation comprenant 20h de conduite et ne peut-en aucun cas être considéré comme votre formation avant d'avoir effectué votre évaluation de départ.



Pièces nécessaires à la constitution du dossier

Carte d'identité de l'élève (+ parents si mineur)

1 E photo

5 timbres-poste au tarif en vigueur

Attestation de recensement

Attestation de Sécurité Routière : ASSR 1 ou 2

1 justificatif de domicile de - 6 mois

Facture datant de moins de 6 mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (fixe ou mobile), avis d'imposition ou de non-imposition.

Fournir uniquement les originaux.